



Flash n°141 de la séance CD du 6 et 7 mai 2023
Rédigé par Yan DUVIVIER, secrétaire

FLASH DU COMITÉ DIRECTEUR

n°141 – séance du 6 et 7 mai 2023

Le flash CD est un relevé de décisions : seules celles issues de votes en séance y figurent.
Le compte-rendu, voté lors de la prochaine réunion du CD, précise les tenants et aboutissants des échanges.
Il sera posté sur la News Eclair et disponible sur l'espace documentaire.

Présent-es :

- **Membres du CD** : Amandine ALLAIN, Chloé DJADAVJEE, Germain DOUCET, Jules GIMAT, Laurent DOLIAS, Maëlle TUTUNDJIAN, Marylène QUETAND, Noëlie HENRY, Rémy SALVADOR, Yan DUVIVIER
- **Représentant CSE** : Aziza KHODJA / Fanette GUICHARD / Mélissa GIGNAT
- **Equipe nationale** : Olivier BARBEY (le samedi)
- **Invité-es sur le temps international** :
 - Fabio URSELLA et Justine RAYNOUARD, commissaires internationaux
 - Fiona LEJOSNE, pilote de la CME
 - Pascal PERON, directeur pédagogie et formation

Excusé-es : Jean-Philippe RICHERT (CD)



Flash n°141 de la séance CD du 6 et 7 mai 2023
Rédigé par Yan DUVIVIER, secrétaire

ORDRE DU JOUR

Samedi :

- Validation de l'ordre du jour
- Ratification des décisions de bureau
- Actualités associatives
- Assemblée générale 2023
 - Dossier AG
 - Motion AG
 - Ordre du jour AG
- Avis Commission Administrative et Financière dont l'arrêt des comptes
- International
 - Place des Commissaires Internationaux
 - Conférence internationale 2023 de l'AMGE
 - NAKBORO

Dimanche :

- Rapport moral
- Soutien financier aux victimes de VSS
- Rassemblements Grand Bivouac
- Le calendrier national 2023 - 2026



Flash n°141 de la séance CD du 6 et 7 mai 2023
Rédigé par Yan DUVIVIER, secrétaire

Délibération 2023-05-01 : Ratification des décisions du bureau du Comité Directeur

Le Comité Directeur, réuni le 6 et 7 mai 2023 à Orléans, ratifie les décisions du bureau du Comité Directeur suivantes :

- en date du 19 avril, la décision de financer la participation des membres du CD au week-end Rond-Point ainsi que les transports pour celles-cux qui en feraient la demande auprès du Trésorier national
- en date du 12 avril, la décision de rajouter un Comité Directeur le lundi 15 avril au soir pour valider le contenu du dossier AG.

9 POUR – Unanimité des présent-es

Délibération 2023-05-02 : Arrêt des comptes 2022

Le Comité Directeur, réuni le 6 et 7 mai 2023 à Orléans, acte l'arrêt des comptes 2022 au 6/05/2023 pour un résultat consolidé de + 238 159, 40 € .

9 POUR ; 1 NE PREND PAS PAR AU VOTE

Délibération 2023-05-03 : Affectation du résultat comptable 2022

Le Comité Directeur, réuni le 6 et 7 mai 2023 à Orléans, propose à l'Assemblée générale d'affecter le résultat comptable 2022 au report à nouveau pour 238 159, 40 € .

9 POUR ; 1 NE PREND PAS PAR AU VOTE

Délibération 2023-05-04 : Acquisition d'un terrain par le groupe de Charcot – Saint-Malo

Le Comité Directeur, réuni le 6 et 7 mai 2023 à Orléans, valide l'acquisition d'un terrain d'aventure par le groupe Charcot / St-Malo pour la somme de 32 000€, frais d'agence compris, selon le plan de financement suivant :

- 5 000€ de dons,
- 7 000€ prélevés sur la trésorerie de la SLA de Saint Malo,
- Un prêt de 20 000€ à l'échelon national sur 12 ans dont les mensualités seront assumées par la SLA.

Le Comité Directeur mandate Olivier BARBEY, Délégué Général et Damien QUAEGEBEUR, Délégué National aux Finances, pour mettre en œuvre cette acquisition.

9 POUR ; 1 NE PREND PAS PAR AU VOTE

Délibération 2023-05-05 : Mandat de consultation d'un-e juriste dans la gestion des VSS

Le Comité Directeur, réuni le 6 et 7 mai 2023 à Orléans, mandate Maud REVEILLE pour consulter un-e juriste autour des questionnements que soulèvent l'accompagnement et le soutien aux victimes de VSS, dans l'objectif d'éclairer le Comité Directeur.

10 POUR – Unanimité des présent-es



Délibération 2023-05-06 : Points d'étape Grand Bivouac

Le Comité Directeur, réuni le 6 et 7 mai 2023 à Orléans, fera un prochain point d'étape du Grand Bivouac à la séance du Comité Directeur du 3 et 4 juin 2023.

Le Comité Directeur demande à l'équipe de pilotage Grand Bivouac et l'Equipe Nationale de poursuivre les travaux d'ici au 31 mai.

Le Comité Directeur se positionnera quant au maintien, à la transformation ou au report des rencontres nationales prévues pour juillet 2024 selon les éléments suivants :

- Lieux des rassemblements ou des pistes sérieuses,
- Équipes de coordination des rassemblements,
- Fléchage des salarié.es dans les équipes de coordination,
- Modalités d'inscriptions à communiquer lors de l'Assemblée Générale (tarifs, gestion des transports, premiers planning, conditions pour les SLA).

9 POUR ; 1 ABSTENTION

Délibération 2023-05-07 : Rassemblement Lutins Grand Bivouac

Le Comité Directeur, réuni le 6 et 7 mai 2023 à Orléans, réaffirme la dynamique Grand Bivouac qui vise à faire vivre cette aventure au niveau local et régional à l'ensemble des tranches d'âge à travers la dynamique 2023-2025.

Après avoir croisé les avis, pris en compte les forces disponibles et les échéanciers, le Comité Directeur n'est pas favorable à un rassemblement national organisé pour la branche lutin.e en juillet 2024.

10 POUR ; 0 CONTRE ; 0 ABSTENTION ; - Unanimité des présent-es

Délibération 2023-05-08 : Cotisation 2023-2024

Le Comité Directeur, réuni le 6 et 7 mai 2023 à Orléans, sur avis de la Commission Administrative et Financière, proposera à l'Assemblée Générale 2023 à Bécours, l'évolution suivante de la cotisation.

Cette proposition prend en compte :

- Les évolutions des barèmes fiscaux 2023 (augmentation des seuils de 4,5%)
- L'indexation des cotisations sur l'inflation (+5,2%) en appliquant une logique progressive

Proposition 4 - Mise à jour des tarifs avec une inflation différenciée par tranche														
Déduction fiscale	66 %	Tarif EEDF		Tarif 1er enfant		Tarif enfants suivants		Famille avec deux enfants						
Tranche d'imposition	Bornes QF	1er enfant	Enfants suivants	Déduction fiscale	A Charge après impot	Déduction fiscale	A Charge après impot	Tx d'inflation	Cout initial	Cout réel après impot	Ecart statu quo	Ecart avec T1	Cout réel 1er enfant	Cout réel suivants
Tranche 1 (NI)	< 10 777	31	21	Non imposables				+ 3,0%	52	52,00	+ 2,00 €	+ 0 €	31,00	21,00
Tranche 2	10 777 - 17 992	87	66	57,42	29,58	43,56	22,44	+ 4,0%	153	52,02	+ 2,04 €	+ 0,02 €	29,58	22,44
Tranche 3	17 993 à 28 563	105	82	57,42	29,58	54,12	27,88	+ 5,0%	153	57,46	- 3,30 €	+ 5,46 €	47,58	27,88
Tranche 4	28 564 à 32 147	133	100	87,78	45,22	66,00	34,00	+ 6,0%	233	79,22	+ 4,61 €	+ 27,22 €	45,22	34,00
Tranche 5	> 32 147	151	112	99,66	51,34	73,92	38,08	+ 7,0%	263	89,42	+ 5,92 €	+ 37,42 €	51,34	38,08

10 POUR – Unanimité des présent-es



Flash n°141 de la séance CD du 6 et 7 mai 2023
Rédigé par Yan DUVIVIER, secrétaire

Noëlie HENRY
Présidente

Yan Duvivier
Secrétaire

Pour nous contacter : comite-directeur@eedf.fr